

**MAIRIE DE PERS-EN-GÂTINAIS**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
du 19 Février 2016

L'an deux mil seize, le dix-neuf Février 2016 à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 Février 2016 en séance ordinaire par M. BORGIO Gilbert, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Etaient présents :

M. BORGIO Gilbert – Mme BOUTISSEAU Nadège — M. BOUSSIN Serge –  
M. LOFFROY Bruno – Mme HAMON Nadège – Mme BOLLE Joëlle

Etaient absents excusés :

M. Grégory BORGIO qui a donné pouvoir à Mme Nadège BOUTISSEAU  
M. SUBERVILLE Arnaud

Etait absent non excusé :

M. CHÉREAU Jean-François.

\*\*\*\*\*

Monsieur Gilbert BORGIO ouvre le conseil municipal à 19h35.

Nomination d'un secrétaire de séance, Madame Nadège BOUTISSEAU.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'accord aux conseillers de rajouter deux sujets à l'ordre du jour. Le conseil municipal donne un avis favorable.

**1 – Choix des tuiles pour les travaux de l'Eglise, neuves ou d'occasion**

L'architecte, monsieur LEYNET, a fourni deux estimations pour le remaniement de la toiture de l'église, avec ses honoraires, l'échafaudage compris.

- Avec des tuiles anciennes (sans garantie)..... 99 851,00 € H.T.
- Avec des tuiles neuves..... 131 273,00 € H.T.

Le Département devrait participer à 60 %, soit 45 000 €.

Le Trésorier a suggéré d'ouvrir une ligne de crédit budgétaire dans une banque afin d'attendre les subventions.

Le Vote pour les anciennes tuiles :    1 voix Pour                    6 voix Contre                    0 Abstention

Le Vote pour les tuiles neuves :        6 voix Pour                        1 voix Contre                    0 Abstention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour le choix de tuiles neuves pour le remaniement du toit de l'église.

**2 – Adhésion de la commune à l'Association de Réflexion du Bocage Gâtinais ARBG**

Monsieur le Maire a assisté à une réunion d'information dernièrement.



## **8 – Mise en conformité de l’alarme protection incendie de la salle polyvalente**

Un devis est présenté pour 654 € H.T..

Le vote :                                      7 voix Pour                                      0 voix Contre                                      0 Abstention

## **9 – Renouvellement de la convention d’adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion 45**

Le vote :                                      7 voix Pour                                      0 voix Contre                                      0 Abstention

## **10 – Demande de subvention au Département pour le feu d’artifice 2016**

Une estimation du feu d’artifice pour environ 1 200 € H.T. et de l’artificier pour environ 215 € H.T..

Le vote :                                      7 voix Pour                                      0 voix Contre                                      0 Abstention

## **11 – Rémunération du coordonnateur communal et de l’agent recenseur**

Monsieur le Maire propose une participation de la commune de 100 € ou 200 € en plus de la participation de l’INSEE qui est de 527 €.

Après discussion, le montant total est fixé à 600 €.

Le vote :                                      7 voix Pour                                      0 voix Contre                                      0 Abstention

## **12 – Achat d’un élagueur télescopique**

Deux propositions :

- ◆ Un achat avec les communes de Louzouër et La Chapelle Saint-Sépulcre pour 1 167 €,
- ◆ Un achat par la commune pour 765 €.

Monsieur Boussin propose de le louer environ une semaine par an.

Un report de la décision est voté.

## **13 – Questions Diverses**

Monsieur le Maire :

- Un double du courrier de Madame POITOU est remis aux conseillers concernant la demande du procès-verbal de réception pour la réfection de l’électricité de l’église.

Madame BOLLE :

- Une demande de l’ensemble des procès-verbaux concernant les travaux du clocher.

Ceux-ci seront réclamés à l’architecte.

Madame HAMON :

- Travaux du Syndicat des Eaux rue des Merles :  
Faire reboucher les trous rapidement au milieu de la chaussée,
- Transformation de l'abri bus à la Merville ?  
 Réponse : la commission des travaux se réunira prochainement.
- Création de l'abri bus devant la Mairie ?  
 Réponse : elle est en cours de réalisation.

Monsieur BOUSSIN :

- Dans le cimetière, il faudrait sur la dernière allée de tombes, retirer de la terre et mettre du gravillon.

Monsieur LOFFROY :

- Des trous sont à reboucher Impasse du Pin et Chemin du Petit Colombier.

Madame BOLLE :

- L'achat du nouveau convecteur pour la salle des associations ?  
 Réponse : il sera acheté sur le budget 2016.
- Le spectacle de fin d'année pour les enfants, financé par la Mairie ?  
 Réponse : proposition à voter lors d'un prochain conseil.
- Les comptes rendus du Pays Gâtinais ont-ils été reçus par la Mairie ?  
 Réponse : les compte-rendus sont disponibles sur le site Pays-Gâtinais.com.
- Le prochain conseil municipal étant prévu le 30 mars prochain pour le vote du budget, Le projet sera transmis aux conseillers avant le conseil.

Une réunion le 19 mars pour la sécurité routière est envisagée.

Les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées, la séance est levée à : 22h00

Secrétaire de séance,  
Madame Nadège BOUTISSEAU

Monsieur le Maire,  
Monsieur BORGIO Gilbert